

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ET DE L'INNOVATION

COMITE NATIONAL DE
DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES

SECRETARIAT PERMANENT

BP 1457 YAOUNDE CAMEROUN
Tél/Fax (+237) 222 222 509



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF SCIENTIFIC
RESEARCH AND INNOVATION

NATIONAL COMMITTEE FOR
DEVELOPMENT OF TECHNOLOGIES

PERMANENT SECRETARIAT

PO. Box 1457 YAOUNDE-CAMEROON
Tel/Fax (+237) 222 22 509

ADDITIF RECTIFICATIF

**N°001/DC/MINRESI/CNDT/CIPM-MINRESI/2026 DU 17
JUILLET 2026**

**POUR LA REALISATION DES TRAVAUX
D'OPERATIONNALISATION DE LA PLATEFORME
ENERGETIQUE RURALE (PER) DE BALESSING**

En procédure d'urgence

FINANCEMENT : *Budget d'Investissement Public (BIP) du Comité National de Développement des Technologies*

IMPUTATION : 60 19 220 01 790022 211208

EXERCICE : 2026

Pièce n° 2 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

AU LIEU DE :

3.1 - Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- la fourniture de deux conteneurs maritimes ;
- leur transformation architecturale ;
- l'aménagement intérieur ;
- les travaux de génie civil ;
- les réseaux électriques ;
- les équipements de sécurité ;
- l'atelier numérique ;
- les essais et la mise en service.

Le titulaire est réputé avoir pris connaissance de l'ensemble des contraintes du site et devra intégrer dans son offre toutes les prestations nécessaires au parfait achèvement des ouvrages.

A- Fourniture des conteneurs

Le titulaire devra fournir deux conteneurs maritimes de quarante pieds destinés à constituer les bâtiments de la plateforme. Les conteneurs devront être en parfait état structurel, étanches à l'eau et à la poussière, exempts de corrosion importante et aptes à recevoir les transformations prévues.

Ils devront être livrés sur le site de Balessing aux frais du titulaire.

A.1 Travaux de transformation

Les travaux de transformation comprendront notamment :

- la découpe des ouvertures ;
- la pose des portes ;
- l'installation des fenêtres ;
- la mise en place des grilles de sécurité ;
- les dispositifs de verrouillage.

Le titulaire devra veiller à préserver l'intégrité mécanique des structures métalliques. Toutes les ouvertures devront être renforcées.

A.2 Isolation thermique et acoustique

Les parois intérieures, la toiture et les plafonds devront recevoir une isolation thermique adaptée aux conditions climatiques locales.

L'objectif recherché est de garantir des conditions de travail acceptables à l'intérieur des locaux et de limiter les surchauffes susceptibles d'affecter les équipements.

Les matériaux utilisés devront être durables, résistants à l'humidité et présenter de bonnes performances thermiques.

A.3 Revêtements et finitions

Les locaux devront recevoir des finitions compatibles avec leur usage. Les parois seront habillées, peintes et protégées contre l'humidité. Les sols devront présenter une résistance suffisante aux charges d'exploitation et permettre un entretien facile.

B. Travaux de génie civil

B.1 Préparation du site

Le titulaire devra procéder à l'ensemble des travaux préparatoires nécessaires à l'implantation des ouvrages. Ces travaux comprennent notamment :

- le débroussaillage ;
- le nivellement ;
- le terrassement ;
- l'évacuation des déblais.

B.2 Fondations et plateformes

Les conteneurs devront être installés sur des ouvrages de fondation appropriés permettant d'assurer leur stabilité. Le titulaire réalisera les massifs, semelles ou plots nécessaires.

Des dispositions devront être prises afin d'éviter les phénomènes de stagnation des eaux et d'érosion.

C. Installations électriques

C.1 Généralités

Les installations électriques devront être réalisées conformément aux règles de l'art et aux normes applicables. Le titulaire devra assurer l'intégration des équipements énergétiques existants au sein de la plateforme. Tous les accessoires, protections et dispositifs de raccordement nécessaires devront être fournis.

C.2 Accessoires électriques

Le titulaire devra fournir notamment :

- câbles électriques ;
- coffrets ;
- disjoncteurs ;
- protections différentielles ;
- parafoudres ;
- prises ;
- connecteurs ;
- dispositifs de mise à la terre.

Tous les matériels devront être neufs et conformes aux normes internationales.

D. Sécurité

D.1 Sécurisation des installations

Le titulaire devra mettre en œuvre toutes les dispositions nécessaires à la protection des personnes et des biens. La plateforme devra notamment être équipée :

- d'extincteurs ;
- de signalisation ;
- d'éclairage extérieur ;
- de dispositifs de sécurité.

3.3 - Spécifications Techniques

A. Fourniture des conteneurs maritimes

Le titulaire devra fournir deux (02) conteneurs maritimes de quarante pieds (40 pieds), type High Cube de préférence.

Caractéristiques minimales :

- Longueur extérieure : 12,19 m.
- Largeur extérieure : 2,44 m.
- Hauteur extérieure : 2,89 m (High Cube).
- Structure en acier Corten.
- Étanchéité complète.
- Absence de corrosion perforante.
- Plancher marin en bon état.
- Résistance structurelle conforme au transport maritime.

Les conteneurs devront être livrés sur le site de Balessing.

B. Portes, fenêtres et menuiseries

Le titulaire réalisera :

- Deux (02) portes métalliques sécurisées ;
- quatre (04) portes intérieures ;
- six (06) fenêtres coulissantes vitrées ;
- six (06) grilles antivol ;
- serrures de sécurité.

Les fenêtres devront être équipées de moustiquaires.

C. Isolation thermique

L'isolation devra être réalisée sur :

- toiture ;
- parois latérales ;
- plafond.

Épaisseur minimale :

- 50 mm.

Matériaux admis :

- mousse polyuréthane projetée ;

- laine de roche ;
- panneaux sandwich.

D Climatisation et/ou ventilation

Le titulaire devra fournir :

Désignation	Quantité
Climatiseur Inverter 2 CV	2
Extracteurs d'air	2

Les climatiseurs devront présenter une classe énergétique élevée.

E. Éclairage intérieur

Désignation	Quantité
Luminaire LED 18 à 36 W	16
Éclairage extérieur LED	6
Projecteurs de sécurité	4

F. Réseau électrique intérieur

Le titulaire devra fournir :

- câbles U1000 R2V ;
- gaines ICTA ;
- goulottes ;
- prises 16 A ;
- prises informatiques RJ45 ;
- coffrets divisionnaires ;
- tableaux électriques.

G. Protections électriques

Désignation	Quantité
Disjoncteurs modulaires	Selon besoin
Interrupteurs différentiels	4
Parafoudres AC	2

Parafoudres DC	2
Coffrets de protection	4

H Misc à la terre

Le titulaire devra fournir :

- piquets de terre cuivre de 2 m ;
- câble cuivre nu 35 mm² ;
- barrettes de coupure ;
- accessoires de raccordement.

La résistance de terre devra être inférieure à 10 ohms.

I. Équipements de monitoring

Désignation	Quantité
Écran de supervision 43 pouces	1
Routeur Internet 4G	1
Switch réseau 24 ports	1
Point d'accès Wi-Fi	2
Caméras IP	4

J. Sécurité

Désignation	Quantité
Extincteurs 6 kg	4
Trousse de secours	1
Signalisation sécurité	Selon besoin
Éclairage de secours	4

LIRE :

3.2 - Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- la fourniture d'un conteneur maritime ;
- le transport et manutention d'un conteneur ;
- la transformation architecturale ;
- l'aménagement intérieur ;
- les travaux de génie civil ;
- les réseaux électriques ;
- les équipements de sécurité ;
- l'atelier numérique ;
- les essais et la mise en service.

Le titulaire est réputé avoir pris connaissance de l'ensemble des contraintes du site et devra intégrer dans son offre toutes les prestations nécessaires au parfait achèvement des ouvrages.

A- Fourniture des conteneurs

Le titulaire devra fournir un conteneur maritime de quarante pieds et transporter un deuxième conteneur destiné à constituer le bâtiment de la plateforme. Le conteneur acquis devra être en parfait état structurel, étanche à l'eau et à la poussière, exempt de corrosion importante et apte à recevoir les transformations prévues.

Il devra être livré sur le site de Balessing au frais du titulaire.

A.1 Travaux de transformation

Les travaux de transformation comprendront notamment :

- la découpe des ouvertures ;
- la pose des portes ;
- l'installation des fenêtres ;
- la mise en place des grilles de sécurité ;
- les dispositifs de verrouillage.

Le titulaire devra veiller à préserver l'intégrité mécanique des structures métalliques. Toutes les ouvertures devront être renforcées.

A.2 Isolation thermique et acoustique

Les parois intérieures, la toiture et les plafonds devront recevoir une isolation thermique adaptée aux conditions climatiques locales.

L'objectif recherché est de garantir des conditions de travail acceptables à l'intérieur des locaux et de limiter les surchauffes susceptibles d'affecter les équipements.

Les matériaux utilisés devront être durables, résistants à l'humidité et présenter de bonnes performances thermiques.

A.3 Revêtements et finitions

Les locaux devront recevoir des finitions compatibles avec leur usage. Les parois seront habillées, peintes et protégées contre l'humidité. Les sols devront présenter une résistance suffisante aux charges d'exploitation et permettre un entretien facile.

B. Travaux de génie civil

B.1 Préparation du site

Le titulaire devra procéder à l'ensemble des travaux préparatoires nécessaires à l'implantation des ouvrages. Ces travaux comprennent notamment :

- le débroussaillage ;
- le nivellement ;
- le terrassement ;
- l'évacuation des déblais.

B.2 Fondations et plateformes

Les conteneurs devront être installés sur des ouvrages de fondation appropriés permettant d'assurer leur stabilité. Le titulaire réalisera les massifs, semelles ou plots nécessaires.

Des dispositions devront être prises afin d'éviter les phénomènes de stagnation des eaux et d'érosion.

C. Installations électriques

C.1 Généralités

Les installations électriques devront être réalisées conformément aux règles de l'art et aux normes applicables. Le titulaire devra assurer l'intégration des équipements énergétiques existants au sein de la plateforme. Tous les accessoires, protections et dispositifs de raccordement nécessaires devront être fournis.

C.2 Accessoires électriques

Le titulaire devra fournir notamment :

- câbles électriques ;
- coffrets ;
- disjoncteurs ;
- protections différentielles ;
- parafoudres ;
- prises ;
- connecteurs ;
- dispositifs de mise à la terre.

Tous les matériels devront être neufs et conformes aux normes internationales.

D. Sécurité

D.1 Sécurisation des installations

Le titulaire devra mettre en œuvre toutes les dispositions nécessaires à la protection des personnes et des biens. La plateforme devra notamment être équipée :

- d'extincteurs ;
- de signalisation ;
- d'éclairage extérieur ;
- de dispositifs de sécurité.

3.3 - Spécifications Techniques

A. Fourniture des conteneurs maritimes

Le titulaire devra fournir un (01) conteneur maritime de quarante pieds (40 pieds), type High Cube de préférence et transporter et positionné un deuxième conteneur de quarante pieds (40 pieds) sur le site du projet.

Caractéristiques minimales du conteneur à acquérir :

- Longueur extérieure : 12,19 m.
- Largeur extérieure : 2,44 m.
- Hauteur extérieure : 2,89 m (High Cube).
- Structure en acier Corten.
- Étanchéité complète.
- Absence de corrosion perforante.
- Plancher marin en bon état.
- Résistance structurelle conforme au transport maritime.

Le conteneur devra être livré sur le site de Balessing.

B. Portes, fenêtres et menuiseries

Le titulaire réalisera :

- quatre (04) portes métalliques sécurisées ;
- quatre (04) portes intérieures ;
- six (06) fenêtres coulissantes vitrées ;
- six (06) grilles antivols ;
- serrures de sécurité.

Les fenêtres devront être équipées de moustiquaires.

C. Isolation thermique

L'isolation devra être réalisée sur :

- toiture ;
- parois latérales ;
- plafond.

Épaisseur minimale :

- 50 mm.

Matériaux admis :

- mousse polyuréthane projetée ;

- laine de roche ;
- panneaux sandwich.

D Climatisation et/ou ventilation

Le titulaire devra fournir :

Désignation	Quantité
Climatiseur Inverter 2 CV	2
Extracteurs d'air	2

Les climatiseurs devront présenter une classe énergétique élevée.

E. Éclairage intérieur

Désignation	Quantité
Luminaire LED 18 à 36 W	8
Éclairage extérieur LED	6
Projecteurs de sécurité	2

F. Réseau électrique intérieur

Le titulaire devra fournir :

- câbles U1000 R2V ;
- gaines ICTA ;
- goulottes ;
- prises 16 A ;
- prises informatiques RJ45 ;
- coffrets divisionnaires ;
- tableaux électriques.

G. Protections électriques

Désignation	Quantité
Disjoncteurs modulaires	Selon besoin
Interrupteurs différentiels	4

Parafoudres AC	2
Parafoudres DC	2
Coffrets de protection	4

H Mise à la terre

Le titulaire devra fournir :

- piquets de terre cuivre de 2 m ;
- câble cuivre nu 35 mm² ;
- barrettes de coupure ;
- accessoires de raccordement.

La résistance de terre devra être inférieure à 10 ohms.

J. Sécurité

Désignation	Quantité
Extincteurs 6 kg	2
Trousse de secours	1
Signalisation sécurité	Selon besoin
Éclairage de secours	2

Copie :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Présidents CIPM ;
- Affichage.

LE SECRÉTAIRE PERMANENT

